

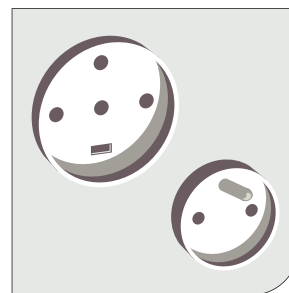
Je choisis mon contrat EDF

1/2

1 > MONOPHASÉ OU TRIPHASÉ

Pour une installation domestique, EDF vous fournira du courant monophasé (2 fils : 1 phase, 1 neutre). Le triphasé (4 fils : 3 phases, 1 neutre) n'est que très rarement nécessaire (machines à moteurs triphasés ou puissance supérieure à 18 kW).

REMARQUE : les conseils donnés sur le site Legrand.fr s'appliquent uniquement pour des installations monophasées.



2 > CHOIX DE LA PUISSANCE

En théorie, la puissance dont vous avez besoin est la somme des puissances de tous vos appareils électriques : lampes, électroménager, audiovisuel, chauffe-eau, convecteurs...

Mais en pratique, ils ne fonctionnent pas tous en même temps.

Dans certains cas, EDF pourra vous aider à déterminer la puissance réelle dont vous avez besoin en fonction de vos équipements et de la taille de votre logement.

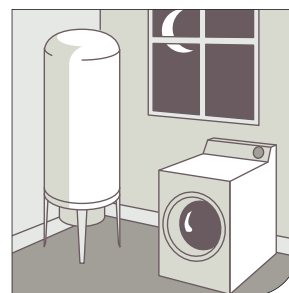
3 kW		
6 kW	+	
9 kW	+	
12 kW	+	

Je choisis mon contrat EDF

2/2

3 > LES OPTIONS TARIFAIRES

- **L'option heures creuses** vous permet de bénéficier d'un tarif très avantageux à certaines heures (en principe la nuit). Cette option peut être très intéressante si vous pouvez faire fonctionner certains appareils uniquement pendant ces périodes : chauffe-eau, lave-linge, chauffage à accumulation...



- **L'option tempo** offre des prix qui varient selon les jours et les heures d'utilisation. Vous bénéficiez de jours bleus, blancs et rouges, ainsi que d'heures pleines et d'heures creuses, soit 6 prix différents du kWh. Pour réaliser des économies, il faut réduire au maximum sa consommation pendant les jours rouges, en différant l'utilisation de certains équipements (lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle).



ASTUCE !

Une fois que vous avez choisi la puissance pour votre installation électrique, vous ne pourrez pas la dépasser. Or l'évolution de votre famille et donc de votre habitat peut vous amener à consommer plus d'électricité. Alors, pour éviter de dépasser la puissance souscrite lors de votre abonnement ou simplement pour faire des économies, nous vous proposons d'ajouter un délesteur à votre tableau. Il vous permettra de définir vos circuits électriques prioritaires, pour lesquels il adaptera la répartition de la puissance souscrite. Ainsi vous pourrez, dans le cas d'un chauffage électrique, donner la priorité au chauffage du salon en fin d'après-midi et au chauffage des chambres le soir.